

Vue générale, 1899 ©AD78 1T mono 7/3

LA-CELLE-LES-BORDES

Architecte : Hippolyte Blondel

Date de construction : 1854

Adresse : rue des Ecoles

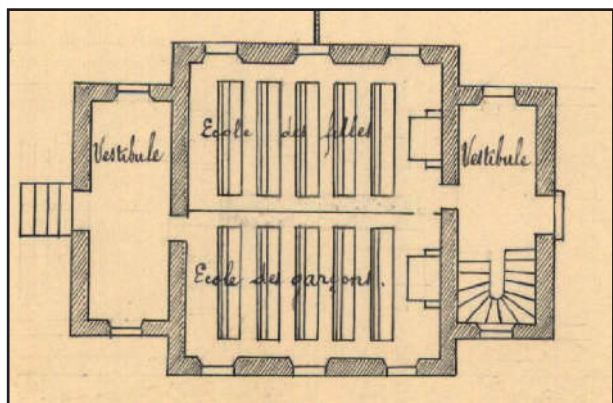
Fonction actuelle : école



Vue générale, 1990 ©Inventaire général

Histoire des lieux

Le conseil municipal décide de construire une mairie-école en 1854, à l'emplacement d'une ancienne maison d'école devenue trop petite et démolie en 1846. Bâtie selon les plans d'Hippolyte Blondel, architecte du département de Seine-et-Oise, elle se situe sur le coteau reliant les deux hameaux de la Celle et des Bordes. Elle est inaugurée en 1855. En 1899, on dénombre 45 élèves garçons et 46 filles. L'instituteur est alors également secrétaire de mairie, secrétaire du bureau de bienfaisance et remonteur d'horloge, tandis que sa femme est l'institutrice.



Plan, 1899 ©AD78 1T mono 7/3

Architecture et intérieurs

La mairie-école est construite en pierre de meulière locale laissée apparente. Décorée très simplement par des bandeaux enduits au niveau du soubassement, des angles et des rampants du toit, et par de la brique rouge couronnant les ouvertures, elle présente une composition symétrique et ternaire. A défaut de posséder un campanile et une horloge, cette caractéristique rattache l'édifice à l'architecture publique des mairies-écoles. Elle est, en effet, constituée d'un pavillon central flanqué de deux ailes plus basses formant retrait, respectivement percés de trois ouvertures pour le bâtiment central et d'une seule pour les ailes latérales. D'après la *Monographie communale* (1899), l'institution comprend au rez-de-chaussée la salle de classe, divisée par une cloison pour séparer garçons et filles. Elle est accessible par deux vestibules latéraux tenant lieu de vestiaires et d'entrées distinctes depuis l'extérieur. A l'étage se trouve la salle de mairie et le logement de la famille de l'instituteur.



Façade principale, 2016

Aujourd'hui, l'ancienne mairie-école est restée inchangée dans son aspect extérieur. Son architecture simple mais élégante est particulièrement bien conservée et présente une typologie unique à l'échelle du Parc.

« Il n'y a pour les élèves ni cour de récréation ni d'autre abri couvert que le vestiaire qu'on trouve à l'entrée de chaque classe : les élèves doivent prendre leurs ébats sur des terrains vagues qui se trouvent de chaque côté de la maison d'école. Il n'y a pas non plus d'eau ; il faut avoir recours à la complaisance des voisins pour s'en procurer et l'aller chercher par des chemins tout à fait incommodes. » **Edouard Geffroy (instituteur), Monographie communale, 1899**